

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Typologie

Aide Publique au développement :

- Aide bilatérale (coopération d'Etat à Etat)
- Aide multilatérale (organismes internationaux : Unesco, PNUD, FMI, Banque Mondiale...)
- Aide communautaire (Banque Européenne d'Investissement, FED) : 56,6 % de l'APD mondiale et 160 pays bénéficiaires.

Aide au Développement (privée) :

- ASI, OSIM, ONG
- Collectivités territoriales (coopération décentralisée)
- Eglises, missions...
- Instituts de recherche, entreprises, établissements scolaires, fondations...

Définition et chiffres de l'APD

L'aide Publique au développement est constituée des ressources fournies aux pays listés par le CAD (Comité d'Aide au Développement) ou à des institutions multilatérales, émanant d'organismes publics (Y-compris Etat et collectivités) payant pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des populations bénéficiaires.

1969
Objectif déclaré : Chaque pays industrialisé doit consacrer 0,7% de son PNB à l'aide internationale

CAD (Comité d'Aide au développement)

Le CAD a été créé en 1961 par l'OCDE et rassemble les principaux pays donateurs (22 pays qui fournissent 85% de l'APD)

Il définit les normes quantitatives et qualitatives de la politique d'aide de ses membres et définit la liste officielle des PED. Cette liste inclut tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, sauf les membres du G8 ou de l'Union européenne.

APD en % du RNB

- (1) Norvège = 0,87%
- (2) Danemark = 0,85%
- (3) Luxembourg = 0,83%
- (4) Suède = 0,76%
- (5) Pays-Bas = 0,73%
- (6) Portugal = 0,63% (*effort important constaté pour le Portugal*)
- (7) France = 0,41% (*1er pays du G8*)

Puis dans l'ordre Suisse, Belgique, Irlande, Royaume-Uni, Finlande, Allemagne, Canada, Australie, Espagne, Nouvelle Zélande, Autriche, Grèce

Et, tout à la fin : (20) Japon = 0,19%, (21) Etats-Unis = 0,17%

Sources : rapport 2005 de l'OCDE (chiffres 2004)

Objectifs de la France annoncés en 2002 : 0,5% en 2007 et 0,7% en 2012

Seuls cinq pays sont au-dessus de 0,7 % et l'effort moyen des pays du CAD mesuré en part du RNB = 0,42% en 2004 (La France est donc en dessous avec 0,41% !)

APD en volume

Etats-Unis = 19,7 Mds de \$ US
Japon = 8,91 Mds de \$ US
France = 8,47 Mds de \$ US
Royaume-Uni = 7,88 Mds de \$ US
Allemagne = 7,53 Mds de \$ US

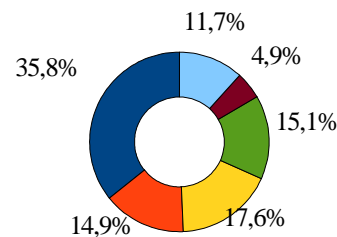
Selon le CAD, en 2004 plus de 79,51 Mds de \$ d' APD fournie aux PED.

APD globale et APD Réelle

APD réelle : Dépenses contribuant véritablement au financement du développement (+ 24% entre en 2001 et 2005)

APD globale : Dépenses non directement liées au développement (annulation de dettes, écolage, accueil des réfugiés...) + 73% entre 2001 et 2005.

Répartition géographique de l'APD par les pays du CAD



	2001	2002	2003	2004	2005	2006
APD globale	4828	5821	6429	6820	8123	8323
APD globale en % RNB	0,31	0,37	0,40	0,41	0,47	0,47
APD réelle	3301	3532	2851	4114	4080	4193
APD réelle en % RNB	0,22	0,23	0,18	0,25	0,24	0,24
Part de l'APD réelle dans l'APD globale	70,40	60,70	44,40	60,30	50,20	50,40

L'aide bilatérale

Elle est apparue en 1960 après la décolonisation avec la France et la Grande-bretagne pour maintenir une influence dans les pays décolonisés à travers des accords de coopération et des liens financiers et culturels.

Ensuite, l'UE s'est engagée pour des raisons essentiellement stratégiques dans un contexte de guerre froide.

L'Allemagne et les pays scandinaves ont commencé leur APD à la fin des années 60. Puis les pays membres de l'OPEP qui, au moment du choc pétrolier, ont investi des sommes considérables, mais pour un laps de temps très court sur les PED essentiellement musulmans. En 1974, le Japon a développé son aide à travers l'Agence japonaise de coopération internationale.

La France a consacré en 2004 8,47 Mds de \$ à l'APD, 3^{ème} donateur en volume. Le continent africain a reçu 72 % de l'aide bilatérale française en 2005.

Instances et institutions de l'APD française

- Le comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID)
Présidé par le 1er ministre et composé de 12 ministres, il définit les axes prioritaires de la politique française d'aide au développement et définit la ZSP (Zone de Solidarité Prioritaire)
- L'Agence française de développement (AFD)
Banque de développement de la coopération française sous tutelle des ministres de l'Economie et des Finances et des Affaires étrangères, c'est le principal instrument de mise en œuvre de l'aide bilatérale française au développement dans les DOM-TOM et la ZSP.
- Le Haut Conseil de la coopération internationale (HCCI)
Constitué de représentants de la société civile (CT, ASI...), c'est l'organe de concertation de l'aide au développement entre acteurs privés et publics et l'Etat.

Les instruments de l'aide

- L'aide projet : financement, par le biais du FSP (Fond de Solidarité Prioritaire) inscrit dans le budget de l'Etat bénéficiaire pour des projets précis.
- L'aide budget affecté ou aide programme : financement direct aux politiques sectorielles des états bénéficiaires.
- L'aide budgétaire globale : financement direct au compte du trésor du pays bénéficiaire.

L'aide multilatérale

C'est le système de l'ONU où l'Etat donateur injecte des ressources dans des organismes internationaux qui reversent à des Etats bénéficiaires.

Les agences ou institutions spécialisées

Elles ont des compétences sectorielles et ne sont pas opérateurs de terrain mais plutôt actives en termes d'élaboration de normes et de programmes (UNESCO, OIT, FAO, OMS...) et de conseils aux gouvernements dans leurs choix de politiques. A un rôle de recherche également.

Les programmes ou agences opérationnels

- Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) est l'organisme central de financement et de coordination dans le domaine de la coopération technique. Il intervient dans l'ensemble des domaines d'activités liées au développement.
- L'UNICEF/FISE (fonds international de secours à l'enfance 0-15 ans) : Ces actions essentielles portent sur les projets de nutrition, de santé, d'éducation...
- PAM (Programme Alimentaire Mondial)
- UNHCR (Haut Commissariat pour les Réfugiés)
- etc.

Les institutions financières

- La Banque Mondiale : créée au départ pour reconstruire l'Europe s'est tournée vers les PED en octroyant des prêts par le biais de 3 fonds (BIRD, AID et SFI)
- Le FMI (Fond Monétaire International) : créé à la suite de la Conférence de Bretton Woods pour élaborer un véritable système monétaire international.

La Banque Mondiale et le FMI ont acquis un rôle prépondérant dans la réflexion sur les politiques économiques. Ils font partis des Nations Unies mais fonctionnent différemment. Le nombre de voix est proportionnel à la cotribution financière, ce qui donne un rôle prépondérant au Etats industrialisés.